Les entreprises du CAC 40 sont la cible de cyberattaques

Les entreprises du CAC 40 sont la cible de cyberattaques

Renault n'est pas la seule entreprise dans le viseur des cyberterroristes. Les champions de la défense et les géants de la Bourse peaufinent leur bouclier.
par Guerric PONCET

« En 2016, de gros industriels ont été touchés et des géants du CAC 40 ont pris conscience qu'ils pouvaient disparaître du jour au lendemain à cause d'une cyberattaque », nous confie Guillaume Poupard, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). « Je veux dire que, si leur piratage était dévoilé, ils étaient *OPAbles* le lendemain », précise-t-il. En effet, la révélation d'une telle attaque ferait immédiatement chuter le cours de la Bourse…
Nos champions de la cybersécurité, Airbus, Thales, Capgemini et Orange en tête, sont sollicités de toutes parts par les comités exécutifs. Mais leurs tarifs sont souvent hors de portée des PME : dans le cyber, la défense coûte cent fois le prix de l'attaque. Et, quand bien même, le budget ne fait pas tout : JP Morgan, Yahoo !, Adobe, Visa ou encore Sony ont beau avoir alloué des centaines de millions de dollars à leur sécurité informatique, ils ont tous vécu des intrusions gravissimes. « Il est impossible de créer un cyberbouclier infaillible », tranche Guillaume Poupard, pour qui il faut avoir « une bonne gouvernance avant même de parler technique ». « Jusqu'à présent, nous avons stoppé les attaques majeures qui nous visaient, mais, si l'une d'elles réussissait, ce serait une catastrophe, avec des conséquences sur la souveraineté économique de la France et, très rapidement, sur la sécurité des populations », nous glisse, sous le couvert de l'anonymat, le responsable de la sécurité informatique d'une entreprise classée « opérateur d'importance vitale » (OIV).
Des exercices de crise sont régulièrement menés pour anticiper et limiter les dégâts que créerait assurément une cyberattaque chez un OIV – panne générale dans la production électrique, paralysie des transports, implosion des télécoms… Des agents de l'Anssi jouent aux hackers, tentent de déjouer les systèmes de sécurité… et y parviennent : « La dernière fois, ils ont pris le contrôle d'une partie de notre système assez facilement, ils auraient pu créer des accidents graves », reconnaît, lui aussi en toute discrétion, le responsable informatique d'un autre OIV. Nous voilà rassurés…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Réagissez à cet article

Source : *Cyberguerre : le CAC 40 dans le viseur – Le Point*